



Ouagadougou, le 124 JUIN 2026

Communiqué n°2026-000128/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en Licence Professionnelle en Géologie appliquée pour le compte du département des Sciences de la Terre de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT) Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT), le recrutement d'étudiants en licence professionnelle en Géologie Appliquée au titre de l'année académique 2026-2027.

Le nombre de places disponibles est consigné dans le tableau suivant :

No	Intitulé de la filière	Nombre de places
1	Licence professionnelle en Géologie appliquée (étudiants ordinaire)	20
2	Licence professionnelle en Géologie appliquée (étudiants inscrits sur titre)	05
	Total	25

1- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- Avoir réussi les semestres S1, S2, S3 et S4 (ST) des Sciences de la Terre (ST)

2- DUREE DE LA FORMATION

La formation en Licence Professionnelle dure quatre semestres universitaires (L3 = S5 & S6). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO et mentionnant clairement l'intitulé de la licence sollicitée ;
- une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat montrant clairement le parcours académique et/ou professionnel du candidat ;
- une photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des diplômes universitaires ou attestations et des relevés de notes ;

Pour les professionnels, joindre en plus :

- les photocopies des relevés de notes légalisés obtenus dans les formations professionnelles suivies ;
 - une autorisation d'inscription du supérieur hiérarchique pour suivre la formation.
- NB. : les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés.**

4- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **27 juillet au 27 août 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso** par **FASO AZERKA**.

Les résultats définitifs seront communiqués au plus tard le **lundi 14 septembre 2026** par **affichage à l'UFR-SVT**.

Les cours commenceront le **1er octobre 2026** à 8h à l'UFR-SVT.

5- FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION*

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de formation répartis comme suit :

Types de frais	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Etudiant	Particulier	Etudiant	Particulier
Frais d'inscription	15 000	50 000	250 000	250 000
	FCFA/an	FCFA/an	FCFA/an	FCFA/an
Frais de formation pour les inscriptions sur titre pour complément d'effectif	250 000	250 000	250 000	250 000
	FCFA/an	FCFA/an	FCFA/an	FCFA/an

*Les paiements des frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par la plateforme FASO AZERKA.

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- large diffusion